CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E22196** **VALABLE JUSQU'AU** **11/05/2027**

ÉDITÉ LE 17/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/01/1962

Raison sociale : ENTREPRISE CESARO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/03/2026

Capital : 150 000

4 CHEMIN CARRIERES DES FOURNEAUX
45190 BEAUGENCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 62B27

Siret : 086 280 278 00036

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 005077

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10586748504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10586748504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 38 44 53 07 **Fax :**

Portable : 06 52 04 43 87

Responsabilité légale :
CSRI (507 485 118)

Site Internet : http://www.entreprisecesaro.com

E-mail : comptabilite@entreprisecesaro.com

Effectif moyen : 29 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 550 000 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	15	25/04/2024
2132	Enduits aux liants hydrauliques		25/02/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante)	3	14/03/2024
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	4	14/03/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/04/2026 13:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.